



Extrait de délibération

Identifiant
2018-05-05b

Comité syndical 28 mai 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt huit mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Pascal Bironneau a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 22 mai 2018

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 19 titulaires / 2 suppléants

Absents, excusés : 12 titulaires / 29 suppléants

Votants : 20

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	BERGEON Patrice → BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent → De TALHOUET ROY Hervé	MIMEAU Bernard CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe		

Convention Ingénierie Pays de Gâtine / CARUG 2018 pour le poste Médiateur culturel

Dans le cadre de la contractualisation régionale initiée en 2007 et renouvelée en 2014 avec le Contrat régional de développement durable 2014 - 2016 du Pays de Gâtine, une partie du soutien financier dédié à l'ingénierie était réservée notamment au financement du poste du médiateur culturel.

Cette mission de développement culturel et d'appui technique aux porteurs de projets sur le Pays de Gâtine est assurée par le CARUG en la personne de Roch TOUZE. Ce dernier apporte son soutien aux communes, associations et autres porteurs d'événements culturels. Il accompagne et conseille également les collectivités dans leurs projets d'équipements culturels.

Afin de continuer à mener à bien cette mission d'animation et d'assistance technique, le Pays de Gâtine et le CARUG ont signé en 2017 une convention de mise à disposition de Roch Touzé. Elle précise que le poste est financé par le biais d'une subvention annuelle de 30 000 € versée par le Pays de Gâtine au CARUG. Cette subvention ne bénéficie plus du cofinancement régional.

Les membres du Comité syndical, moins une abstention, renouvèlent la convention de mise à disposition pour le poste de médiateur culturel avec le CARUG pour l'année 2018 selon les mêmes modalités que 2017, autorisent le Président à signer ladite convention et à verser la subvention correspondante.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD